

L'orientation n'est pas une objection plus décisive ; cette orientation a dû être primitivement la même pour les deux églises supérieure et inférieure de Saint-Irénée, placées sous le même toit, de manière à ne former qu'un seul monument : *Duo templa tecto condita sub uno*. L'identité, pour ainsi dire, entre les deux parties de ce monument était telle que leurs deux autels principaux se trouvaient placés régulièrement l'un au-dessus de l'autre. Cette circonstance fut constatée, en 1413, par le patriarche de Jérusalem que le pape Jean XXII avait délégué pour terminer la querelle entre les églises de Saint-Irénée et de Saint-Just. Dans le jugement qu'il porta, ce légat du Saint-Père déclare que le fait avait été vérifié et reconnu exact au moyen d'un fil à plomb suspendu d'un autel à l'autre. L'orientation de l'église supérieure a été modifiée plus tard, dans les divers remaniements que cette église a subis.

Je ne saurais admettre, enfin, que ce qui reste de la construction primitive de notre crypte offre des anomalies et des incohérences de style indubitables. D'abord, les calvinistes n'ont laissé subsister que les murs, la voûte et l'autel majeur qu'ils avaient fracturé à sa base. Cet autel existe encore, du moins dans ses parties principales. La voûte, sauf la fente causée par l'ébranlement qu'elle a éprouvé, est entière ; je l'ai vue à nu, ainsi que les murs tout dépouillés de leurs enduits. J'ai remarqué une sorte de fenêtre en ogive, au-dessus de la porte principale, ouverture qui a été supprimée, rien de plus. Il ne saurait y avoir là des incohérences de style, mais seulement une innovation maladroite, faite au moyen-âge, probablement pour ventiler la crypte.

Voilà ce que j'avais à répondre à la critique, d'ailleurs si bienveillante, de ma petite notice sur la date de la crypte de Saint-Irénée. Fût-elle moins ancienne, cette crypte n'en